

PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX

Volet 1 – Incubateur à projets de requalification Formulaire d'inscription 2022-2023

NOM DE L'ÉDIFICE	
Date de construction	
Nom du projet	
Demandeur	
<p>Municipalité et municipalité régionale de comté</p> <p>Conseil de bande ou communauté crie, inuit ou naskapie</p> <p>Organisme à but non lucratif</p> <p>Coopérative</p> <p>Organisme à but lucratif</p>	
Statut juridique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002)	Immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC)
	Immeuble situé dans un site patrimonial classé par le MCC
	Immeuble situé dans un site patrimonial déclaré par le gouvernement du Québec
	Immeuble patrimonial cité par la municipalité ou engagement de la municipalité à citer dans les 12 mois suivant l'admission dans l'incubateur
	Immeuble situé dans un site patrimonial cité par la municipalité
	Immeuble dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> , notamment un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU)
Adresse du demandeur	
Adresse de l'édifice	
Municipalité	
MRC	
Région administrative	

Résumé du projet et description des besoins**ÉTUDES À RÉALISER**

Présentation des études en lien avec la planification du projet de requalification et estimation des coûts .

Coûts estimés

TOTAL

\$

Quels seront les effets structurants du projet? Décrire si applicable: son apport à la vitalité culturelle et communautaire, locale et régionale, sa contribution au tourisme culturel, à la consolidation ou à la revitalisation d'un centre-ville, d'un centre villageois ou d'un secteur ancien, ainsi que sa participation à l'attractivité du milieu et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie.

Quelles seront les démarches envisagées de concertation et de mobilisation citoyenne qui ont ou qui pourront être réalisées en vue du projet de requalification ?

De quelle manière souhaitez-vous conserver et mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales de l'immeuble dans le cadre de votre projet?

Signature

Nom

Courrier électronique

Signature

Téléphone

Les projets soumis devront respecter la Loi sur la laïcité de l'État (chapitre L-0.3).

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Dossier de présentation de l'immeuble et du projet envisagé
- Résolution de l'organisme demandeur autorisant le dépôt de la demande et autorisant un représentant désigné à signer tout engagement relatif à cette demande
- Offres de services des études à réaliser
- Résolution de la municipalité où est situé l'immeuble visé par le projet, formulant son appui au projet
- Preuve de propriété ou offre d'achat valide

Faites-nous parvenir votre formulaire dûment complété par courriel, accompagné des autres documents demandés.

Conseil du
**patrimoine
religieux**
du Québec

100, RUE SHERBROOKE EST, BUREAU 3300, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1C3
TÉLÉPHONE : 514 931-4701 OU 1 866 580-4701 • TÉLÉCOPIEUR : 514 931-4428
ajlaramee@patrimoine-religieux.qc.ca et/ou ilortie@patrimoine-religieux.qc.ca